

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/12/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/12/2014

Délibération n° D-2014-580

Adhésion de la Ville de Niort à l'association Cartel, réseau des
acteurs de l'art contemporain en Poitou-Charentes

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO

Excusés :

Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Adhésion de la Ville de Niort à l'association Cartel, réseau des acteurs de l'art contemporain en Poitou-Charentes

Madame Christelle CHASSAGNE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Dans le cadre de la priorité accordée aux arts visuels par la politique culturelle de la Ville, il paraît opportun de rendre visibles, au niveau régional, les expositions présentées au Piloni et au Pavillon Grappelli.

L'association Cartel, réseau des acteurs de l'art contemporain en Poitou-Charentes édite chaque année le guide de l'art contemporain. Ce support de communication tiré à 14 000 exemplaires est diffusé dans toute la région.

Le réseau Cartel regroupe les principales structures régionales en charge de la programmation d'expositions d'art contemporain : Le Carré Amelot (La Rochelle), le centre d'art de la Chapelle Jeanne d'Arc (Thouars), le château d'Oiron, le FRAC Poitou-Charentes (Angoulême). En ce sens, il est primordial d'y inscrire le Piloni et le Pavillon Grappelli afin que ces espaces d'arts visuels gérés directement par la Ville s'ancrent dans le paysage culturel régional. Sur le territoire niortais, le Centre Art Contemporain Photographique - Villa Pérochon, partenaire du service Culture de la Ville dans la programmation du Piloni, est membre de ce réseau depuis plusieurs années.

Afin de promouvoir à l'échelle régionale les expositions programmées au Piloni et pavillon Grappelli, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'adhésion au réseau Cartel à partir de l'année 2014 incluse. Le coût de l'adhésion annuelle est établi à 120 euros pour l'année 2014.

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation annuelle sont ouverts au budget de l'exercice en cours, et seront prévus chaque année.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les statuts de l'Association Cartel ;
- désigner la responsable du service Culture afin de représenter la Ville de Niort ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs au versement de la cotisation annuelle.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE